

Les élus fribourgeois tentent de sauver un système d'achats groupés de médicaments pour les EMS

Un modèle en espoir de résurrection

« PHILIPPE CASTELLA

Santé » C'est une triste histoire où l'implacable logique administrative ne cesse de l'emporter sur le bon sens. La bonne idée venait de Fribourg. Le canton a mis en place, en 2002 déjà, en collaboration avec les pharmaciens, un système forfaitaire pour la distribution de médicaments dans les homes qu'il a dû abandonner en 2018.

Les avantages du système étaient à la fois économiques et thérapeutiques. Sur le plan économique, il permet des achats groupés à prix d'usine et évite le gaspillage. «Auparavant, on avait une boîte de Dalagan en réserve pour l'ensemble de l'institution. Aujourd'hui, on en a une par patient», explique à titre d'exemple Sophie Maillard, pharmacienne cantonale.

Sur le plan thérapeutique, «ce modèle apporte une plus-value en matière de qualité de prise en charge», ajoute-t-elle. «Il permet un suivi des prescriptions pour chaque résident et une optimisation régulière des plans de traitement.»

Un grain de sable

Bref, le modèle a fonctionné à la satisfaction générale pendant seize ans. Le grain de sable est venu en 2018 avec l'arrivée sur le plan fédéral d'un nouveau modèle de calcul de la compensation des risques. C'est un système de redistribution qui vise à éviter que les caisses-maladie ne se lancent dans une chasse forcenée aux bons risques, à savoir les assurés jeunes et en bonne santé. Le hic, c'est que le modèle fribourgeois ne fournissait pas les données individuelles nécessaires pour ce calcul. Après des mois de négociations, le canton et les assureurs n'ont pas trou-



Le système forfaitaire fribourgeois de distribution dans les EMS permettait d'acheter des médicaments à prix d'usine. Keystone-archives

vé de solution à ce casse-tête. Résultat: le modèle fribourgeois a été abandonné.

Depuis trois ans toutefois, les élus fribourgeois à Berne se battent pour tenter de le ressusciter. La difficulté vient du fait que ce modèle n'était appliqué que dans le canton de Fribourg et qu'il n'est du coup pas évident de convaincre les élus des autres cantons de son intérêt.

Economies: 3 millions

Pourtant, alors qu'on cherche par tous les moyens à freiner les coûts de la santé, on a là un outil qui a fait ses preuves. «L'année où le modèle a été

«Les pharmaciens ne sont prêts à repartir avec ce modèle que s'il est soutenu par Berne»

Anne-Claude Demierre

supprimé, cela a coûté plus de trois millions de francs supplémentaires aux assurés fribourgeois», nous a confié jeudi la conseillère d'Etat socialiste Anne-Claude Demierre, juste avant de prendre sa retraite et de laisser les clés de son département à son successeur udc Philippe Demierre. «Et cela alors que les assureurs nous expliquent à grands cris qu'il faut réduire les coûts de la santé», ajoute-t-elle, un peu amère.

Selon une comparaison faite à l'époque, le coût en médicaments par jour et par résident s'élevait à 8,55 fr. en moyenne

suisse. Et il n'était que de 5,50 fr. à Fribourg.

Nouvelle manche perdue

Une manche de cette saga s'est jouée le mois dernier devant le Conseil des Etats, qui devait se prononcer sur une initiative du canton de Fribourg pour ressusciter ce modèle. Elle a été balayée par 19 voix contre 7 et 3 abstentions. Rapporteur de la commission, Damian Müller (plr, LU) a toutefois expliqué que l'affaire ne s'arrêtait pas là. Lors de la prochaine séance de la Commission de la santé ce mois-ci, un large état des lieux devrait être présenté par l'Administration fédé-

rale pour voir si le modèle fribourgeois était compatible avec le droit existant ou si des modifications légales étaient possibles.

La sénatrice fribourgeoise Johanna Gapany veut y croire encore: «Le modèle fribourgeois n'implique pas d'opposition formelle à la compensation des risques. Il est tout à fait possible de fournir en parallèle l'information sur les données individuelles.» Pour la libérale-radical, «au vu des économies réalisées et de l'amélioration de la prise en charge, il faudrait que le Conseil fédéral oblige les partenaires de la santé à accepter ce modèle».

Durant la même séance, la Commission de la santé des Etats devra se pencher aussi sur une initiative parlementaire de Marie-France Roth Pasquier (centre, FR), cosignée par les six autres conseillers nationaux fribourgeois. Elle vise à permettre la rémunération des pharmaciens dans le cadre de ce modèle économique.

«Il faut y croire»

«Il faut y croire», se persuade l'élué centriste. «On ne comprend pas très bien l'argument de la compensation des risques servi à chaque fois, parce que c'est possible de le faire. C'est un peu plus de travail certes, mais ce n'est que des tableaux Excel à fournir.» Et Marie-France Roth Pasquier d'espérer même que ce modèle puisse ensuite s'exporter dans d'autres cantons.

Du côté des autorités fribourgeoises, l'enthousiasme est plus mesuré. «Nous avons eu une discussion avec les pharmaciens», indique Anne-Claude Demierre. «Ils ne sont prêts à repartir dans ce modèle que s'il est soutenu au niveau fédéral de manière pérenne. Et pas pour un simple projet, car cela représenterait beaucoup de travail de le mettre à nouveau en place.»